

Edition : 25 octobre 2024 P.2-3,3
 Famille du média : PQR/PQD (Quotidiens régionaux)
 Périodicité : Quotidienne
 Audience : 879000



Journaliste : Jennifer Parisot
 Nombre de mots : 1003

Votre région Le fait du jour

Haute-Savoie

Fin de l'ADSL dès 2026 : ce qu'il

Orange va définitivement couper son réseau de cuivre, signifiant la fin de l'ADSL, qu'importe le fournisseur d'accès, au profit de la fibre optique. Cela marquera aussi la fin du réseau téléphonique via la prise en T. Une opération qui s'échelonne de janvier 2025 à 2030. Première échéance pour la Haute-Savoie en 2026.

C'est une petite révolution technologique dans le quotidien des gens. Un peu comme le passage à la TNT, la mort du minitel ou la disparition des cabines téléphoniques. Orange s'apprête à couper le réseau de cuivre, dont il est propriétaire en France. Réseau notamment utilisé pour le téléphone, internet et la télévision.

Dans les chaumières, ça signifie la fin de l'ADSL, au profit de la fibre optique, mais aussi du réseau téléphonique via la prise en T. Les premières communes concernées sur le département de la Haute-Savoie seront Chevaline et Cuvat. Suivront progressivement les autres communes du département jusqu'à 2030.

On fait le point sur ces grands changements.

● Qui est concerné ?

Personne n'y échappera. Si le réseau de cuivre appartient à Orange, il est utilisé par tous les opérateurs. Donc tous les abonnés à un service ADSL ou téléphonique via la prise en T (sans box) sont concernés, même ceux qui n'ont pas souscrit chez Orange.

● Première échéance en 2026 pour la Haute-Savoie, qu'est-ce que ça implique ?

L'extinction pilotée par Orange se fera par lot. Chaque lot a une liste de communes définie et deux dates d'échéance : celle de la fin de commercialisation, c'est-à-dire qu'il ne sera plus possible de souscrire un abonnement ADSL ou de faire évoluer son offre ADSL auprès de son opérateur quel qu'il soit, et une date d'extinction technique, autrement dit l'arrêt complet de l'ADSL.

L'échéance pour le premier lot est janvier 2025, mais la Haute-Savoie n'est pas concernée. Les deux premières communes ciblées sur le département sont Chevaline et Cuvat, elles font partie du lot 3, soit une fin de commercialisation en janvier 2026, et un arrêt définitif en janvier 2027. Un an plus tard, 29 autres communes haut-savoyardes seront concernées ; la liste des présélectionnées est en cours (lire ci-contre). Il faut savoir que fin 2030, tout le réseau sera fermé.

● Que faire ?

À la date échéance, la connexion sera coupée. Selon l'abonnement pris, l'abonné n'aura plus de téléphone, d'accès à internet, voire de télévision (si elle passe par la box internet). Alors que faire ? Souscrire à la fibre. Pour les habitants qui refuseraient de s'y raccorder, d'autres technologies très haut débit existent comme le réseau câblé, les box 4G ou 5G fixes, ou le satellite. Pour la fibre, Aurélie Audisio, directrice d'Altitude infra Haute-Savoie qui exploite une par-

tie du réseau, préconise d'anticiper. « Pour la TNT, il suffisait d'acheter un boîtier ou de changer de télé, ce que chacun pouvait faire en toute autonomie. Pour être raccordé à la prise, il faut faire appel à un technicien et obtenir un rendez-vous pour qu'il intervienne à domicile. »

Concrètement, le technicien vient souder la fibre dans le boîtier installé dans la rue, puis la tirer jusqu'au logement, avant d'installer la prise correspondante dans la pièce. « Si, dans la majeure partie des cas, ça marche bien, tous les raccordements ne fonctionnent pas du premier coup, ce qui peut nécessiter de plus gros travaux et allonger les délais », avertit Aurélie Audisio. Au moment du branchement, des mauvaises surprises peuvent apparaître comme une gaine technique, qui permet le passage de la fibre, endommagée ou bouchée.

● Quid des problèmes de branchements rencontrés avec la fibre ?

Problèmes de raccordement, débranchements intempestifs, etc. : des abonnés à la fibre ont eu des déboires en Haute-Savoie. Qu'en sera-t-il quand tout le monde devra être branché ?

Altitude Infra le concède : « Dans certaines zones, le réseau est très dégradé ». C'est pourquoi un grand plan de rénovation et de reprise du réseau est en cours. « 3,6 millions d'euros sont investis sur le réseau public haut-savoyard », appuie l'exploitant. Les travaux ont débuté le 25 mars

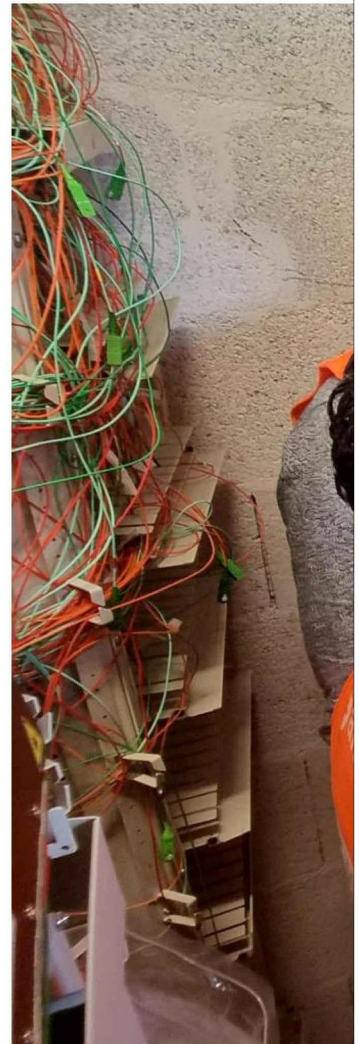
2024 pour une période de 18 mois.

Au total, 30 000 prises seront remises au propre (réparation du réseau, branchement à la bonne prise, etc.) Bête noire de l'exploitation du réseau : les problèmes d'adressage dans les communes. Depuis le 1^{er} juin 2024, toutes les communes doivent avoir une base d'adresses à jour dans la base nationale, outil de travail pour les fournisseurs d'accès internet. Les communes se mettent actuellement en régularité. De quoi éviter quelques casse-tête à l'avenir.

Les erreurs d'adresses sont en effet souvent à l'origine des débranchements intempestifs. « On a des problèmes de souscription d'abonnement à la mauvaise adresse. Résultat : quand le bon logement veut s'abonner, la prise a déjà été octroyée au voisin. Plusieurs abonnements à la même adresse, c'est la catastrophe », décrypte Aurélie Audisio, directrice d'Altitude infra Haute-Savoie. C'est souvent là que commence l'enfer des débranchements intempestifs. Autrement dit : à qui se rebranchera le dernier, mission opérée par des techniciens souvent en sous-traitance après un coup de fil de l'abonné à son opérateur.

Quant à la dimension des coffres de branchement parfois pointés du doigt car pas adaptés au nombre de logements construits ou à la densification, Altitude infra répond que le réseau est dimensionné : « On procède à des opérations de densification avec les mairies ».

● Jennifer Parisot



faut savoir pour rester connecté



En plus des travaux de déploiement de la fibre, le Syane et Altitude Infra rénovent les zones endommagées du réseau actuel. Archives Le DL/Catherine Mellier